

Compte-rendu du comité de pilotage Natura 2000
Sites FR5300016 et FR5312003
Baie de GOULVEN" et "Anse Goulven, dunes de Keremma

Une réunion du comité de pilotage s'est tenue en sous Préfecture de Morlaix le 26 septembre 2008, sous la présidence de Madame Agnès PINAULT, Sous-préfète, en présence de :

- Melle El Ayadi-Bellet, représentant le Le Préfet Maritime de l'Atlantique, Chef du Service des affaires maritimes de Morlaix,
- Mme Françoise Bontemps, représentant le Directeur départemental de l'agriculture et de la forêt,
- Mme Pauline Leclerc, représentant le Directeur départemental de la jeunesse et des sports,
- M. Emmanuel Michalowski, représentant le Directeur régional de l'environnement
- Mme Sophie Houllière, préfecture du Finistère(DED),
- M. Jean-Yves Bodennec, Maire de Brignogan-Plages,
- M. Jean-Marie Ollivier, Maire de Goulven,
- M. Jean Le Duff, Maire de Plouescat,
- M. Jérôme Ronvel, Maire de Plouider, Conseiller général,
- M. Pierre Phelep, Adjoint au Maire de Plounéour-Trez,
- M. Gildas Bernard, Maire de Plounevez-Lochrist,
- M. François André, Maire de Tréfléz, Vice-Président de la Communauté de Communes de la Baie du Kernic
- Mme Charlotte Abiven, Vice-présidente de la Communauté de Communes du pays de Lesneven et de la Côte des légendes,
- M. Michel Tanne, représentant la Chambre d'agriculture du Finistère,
- M. Jean Moysan, représentant la Fédération départementale des chasseurs,
- M. Lallonde, représentant l'Association de chasse sur le domaine public maritime du Finistère,
- MM. Marcel Jacob, Louis Abner et René Brunodière, représentant le Comité départemental des pêcheurs plaisanciers et sportifs du Finistère,
- M. Jean-Marie Cochet, Président du Comité départemental de la randonnée pédestre,
- Mme Claire Leroux, représentant le Comité départemental d'équitation,
- M. Pascal Bernard, représentant « Nautisme en Finistère »,
- Mme Isabelle Gay, représentant le Directeur du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres,
- M. Christophe Bougault, représentant le Directeur du Conservatoire botanique national de Brest,
- Mme Tania Bajjouk, représentant le Directeur du centre IFREMER de Brest,
- M. Roger Uguen, représentant l'Association Bretagne Vivante-SEPNB,
- M. Antoine Lhéritier, Président de l'Association de Keremma,
- M. Xavier Grémillet, représentant des Groupes Mammalogique et Orchidologique Bretons,
- M. Benjamin Guyonnet, représentant le Groupe Ornithologie Breton.

Madame la Sous-Préfète de Morlaix remercie les participants pour leur contribution à cette réunion d'installation des comités de pilotage des deux sites Natura 2000 et rappelle que le secteur de Goulven est concerné par deux sites Natura 2000, l'un relevant de la directive Oiseaux et l'autre de la directive Habitats.

Monsieur Michalowski présente un diaporama sur la démarche Natura 2000.

Les sites sont majoritairement marins et relèvent donc du pilotage prévu aux articles R 414-9 et suivants du code de l'environnement.

Présidence du comité de pilotage :

Les préfets maritime et terrestre assurent la présidence sauf s'ils confient cette mission à l'un des membres représentant les collectivités territoriales.

Madame la Sous-Préfète de Morlaix interroge les représentants de ces collectivités pour solliciter les éventuelles candidatures à cette mission. Aucun représentant des collectivités ne s'étant manifesté, la présidence sera donc assurée conjointement par le Préfet du Finistère et le Préfet Maritime.

Opérateur Natura 2000

L'opérateur est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre des documents d'objectifs. L'Etat assure la charge financière de cette mission qui peut être confiée à un membre du comité de pilotage.

Madame la sous-préfète interroge les membres du comité pour connaître les candidats à cette mission.

Monsieur André fait part de la candidature de la Communauté de Communes de la Baie du Kernic comme opérateur.

Aucune opposition à cette candidature ne s'étant manifestée, la communauté de communes de la Baie de Kernic est désignée comme opérateur, chargée de l'élaboration du DOCOB.

Monsieur MICHALOWSKI précise qu'il conviendra de signer une convention afin d'assurer cette mission et le recrutement éventuel d'un chargé de mission.

Enjeux naturalistes :

Monsieur Michalowski projette un diaporama présentant les principaux enjeux naturalistes des sites.

Monsieur Bougault présente le site, du point de vue des habitats naturels.

A la question de Monsieur Grémillet sur les limites du site et notamment sur des stations de Liparis exclues du périmètre, il est répondu que les périmètres ont été définis sur la base d'inventaires, à une échelle cartographique qui a pu évoluer.

Les périmètres ont été soumis à l'avis des collectivités territoriales, conformément aux dispositions réglementaires.

L'élaboration du DOCOB pourra, sur la base d'un travail plus fin, mettre en évidence des insuffisances. L'évolution du périmètre pourra être étudiée et proposée au comité de pilotage. Il est souligné que la procédure de modification du périmètre est lourde et qu'il conviendra d'apprécier l'opportunité d'une modification du périmètre.

Groupe de travail

Dans la conduite du projet, des groupes de travail issus des comités de pilotage doivent être constitués.

Quatre groupes de travail sont proposés :

- Faune, flore, gestion des habitats
- Activités de loisirs
- Activités socio-économiques
- Communication, information.

La liste des membres inscrits à chacun de ces groupes est jointe à ce document.

Les groupes de travail pourront associer des personnes ou organismes non membres du comité de pilotage, ayant une connaissance particulière qui permettra d'améliorer les travaux de ces groupes.

Les groupes de travail se réuniront dès la mise en place effective de la démarche. Ils se réuniront autant que de besoin, et en moyenne deux fois par an.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la sous préfète remercie les participants.